# Certificat CITES pour instruments de musique CoP20

#### 1. Contexte et résumé

Les musiciens jouent avec des instruments de musique précieux et importants sur le plan culturel, fabriqués légalement il y a plusieurs décennies, voire plusieurs siècles. Un certain nombre de ces instruments contiennent de petites quantités d'ivoire, de nacre, de peau de reptile, d'essences d'arbres ou d'autres matériaux de nos jours réglementés par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). L'utilisation internationale d'instruments de musique par des musiciens et des ensembles professionnels et étudiants est essentielle pour faire progresser la diplomatie, stimuler l'innovation artistique et soutenir des activités culturelles internationales vitales. Pour les espèces soumises à l'obtention d'un permis CITES, les musiciens individuels et les ensembles indiquent que le temps et les frais nécessaires pour obtenir et utiliser le permis CIM les ont souvent contraints à renoncer à voyager avec leurs meilleurs instruments de musique ou à utiliser des instruments qui compromettent la qualité de leurs performances.

En partenariat avec les parties à la CITES et la communauté de la conservation, les acteurs du monde de la musique ont entrepris des efforts pour améliorer le respect des exigences actuelles en matière de permis, tout en poursuivant des améliorations politiques qui allégeront les charges inutiles. Bien que l'amélioration et l'ajustement continus des procédures d'autorisation existantes soient appréciés, le moyen le plus efficace de réduire au minimum la charge que représente le processus d'autorisation consiste à exempter de manière appropriée les mouvements non commerciaux d'instruments de musique des exigences en matière d'autorisation pendant le processus d'inscription et d'annotation, et à prévoir des procédures simplifiées pour les activités qui ne constituent pas une menace pour la conservation des espèces protégées.

Nous demandons aux Parties d'élargir le mandat des travaux futurs sur les procédures simplifiées pour le transport rapide d'instruments de musique lors de l'examen <u>du document 61</u>, d'examiner les implications pour les instruments de musique lors des actions futures sur le code d'utilisation « P » dans le cadre <u>du document 55</u>, et de soutenir le mandat pour l'examen des instruments de musique dans les prochaines étapes sur les permis électroniques dans le cadre <u>du document 56.1</u>.

#### 2. Certificat pour instruments de musique - Un permis consolidé

Le certificat pour instruments de musique (CIM) ne constitue pas une exemption du processus d'autorisation. Il s'agit d'un permis consolidé. Le CIM simplifie les exigences relatives à l'obtention de plusieurs permis d'exportation CITES lorsqu'un instrument contient des matières CITES et n'est pas exempté des exigences en matière de permis par une annotation ou une exemption pour effets personnels. Les musiciens qui utilisent le CIM demandent à leur autorité de gestion CITES la délivrance d'un permis unique, qui doit ensuite être validé par les agents chargés de l'application de la CITES à chaque port désigné par lequel l'instrument transite. Les instruments de musique accompagnés d'un certificat d'instrument de musique CITES peuvent être transportés à la main, dans les bagages enregistrés ou par fret pour les ensembles plus importants. Le code d'utilisation P est indiqué sur un certificat à usage personnel par des particuliers, et le code d'utilisation Q est indiqué sur un certificat lorsqu'un ensemble plus important peut être considéré comme une exposition itinérante de plusieurs instruments sur un seul permis.

Les coûts liés à l'obtention des documents nécessaires à l'appui d'une demande de permis, les frais requis et les frais de voyage supplémentaires pour se rendre à un port désigné par la CITES

constituent un obstacle pour les musiciens, et le processus de délivrance et d'accréditation de ces permis varie considérablement d'un pays à l'autre. Le nombre de ports disponibles pour l'accréditation des permis est limité et les agents chargés de l'application de la loi ne sont disponibles qu'à certaines heures, ce qui peut empêcher les musiciens de voyager de manière efficace et abordable. Il est urgent d'harmoniser ce processus afin de faciliter pleinement les voyages non commerciaux avec des instruments de musique.

#### 3. Exemption pour effets personnels

L'exemption pour effets personnels n'apporte *pas* de solution complète aux musiciens en déplacement. Les nombreux défis liés à l'application de l'exemption pour effets personnels et à l'utilisation du CIM ont été détaillés dans <u>le document CoP19 Inf. 18 (Rev. 1)</u>, *Examen des gains d'efficacité supplémentaires dans le transport d'instruments de musique à des fins non commerciales*. Dans ce document d'information, les autorités américaines ont noté que les inefficacités du CIM et de l'exemption pour effets personnels ont entraîné des retards de dédouanement, des saisies et des annulations de spectacles. L'exemption pour effets personnels *n'est* disponible *que* pour les espèces inscrites à l'Annexe II, elle est acceptée de manière inégale par les Parties à la CITES et n'est pas disponible pour les grands ensembles qui expédient des instruments par fret.

#### 4. Transport rapide d'instruments de musique

Lors de la 16ème Conférence des Parties (CoP16), la résolution Conf. 16.8 sur *les mouvements transfrontaliers fréquents d'instruments de musique* à *des fins non commerciales* a été adoptée, créant ainsi un certificat pour instruments de musique à usages multiples. Lors de la 17ème Conférence des Parties, des clarifications ont été adoptées dans <u>la résolution Conf. 16.8 (Rev. CoP17)</u> afin d'améliorer et de clarifier les procédures connexes. Lors de la 18ème réunion de la Conférence des Parties (CoP18), <u>la décision 18.171</u> a été adoptée, comprenant une directive demandant au Secrétariat de préparer un projet de lignes directrices sur les procédures simplifiées qui « devrait inclure la prise en compte d'autres types de spécimens en plus de ceux identifiés dans le document <u>CoP18 Doc. 56</u>, paragraphe 13, en mettant l'accent sur le mouvement international des spécimens CITES dont le commerce aura un impact négligeable sur les espèces concernées ». Lors de la 19ème Conférence des Parties, la décision 19.160 a chargé le Comité permanent :

« d'examiner la nécessité d'élaborer d'autres mécanismes appropriés, y compris des orientations et des mesures de renforcement des capacités concernant les procédures simplifiées, conformément aux recommandations de la partie XIII de la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP19) sur les permis et certificats, afin de faciliter le mouvement international efficace d'échantillons d'espèces sauvages à des fins de diagnostic et/ou de conservation et le mouvement non commercial d'instruments de musique à des fins de représentation, d'exposition ou de compétition, pour examen par la 20ème réunion de la Conférence des Parties ».

Les parties prenantes du secteur des instruments de musique ont participé au groupe de travail sur le transport rapide d'échantillons pour diagnostic d'espèces sauvages et d'instruments de musique et soutiennent les décisions figurant dans l'annexe du document 61, qui vise à recueillir des informations essentielles sur la mise en œuvre des exigences en matière de permis et des exemptions, à identifier les défis pertinents auxquels les Parties sont confrontées et à créer une page web sur le site web de la CITES regroupant des informations sur les mécanismes disponibles pour le transport non commercial d'instruments de musique. Cette

ressource comprendrait un registre des accords existants entre les Parties, avec un lien vers des informations spécifiques à chaque pays. Le guide simplifié d'une page proposé serait une ressource utile pour les musiciens et les ensembles qui tentent de s'y retrouver dans ces procédures. La communauté des acteurs du secteur musical est prête à s'associer à ces prochaines étapes potentielles et encourage les Parties à définir un calendrier rapide pour la mise en œuvre de ces ressources. Cependant, nous ne sommes pas d'accord avec la conclusion du groupe de travail selon laquelle les procédures simplifiées de la CITES, telles que décrites dans les résolutions pertinentes, « fonctionnent ».

Des mesures immédiates sont nécessaires de toute urgence pour envisager des révisions qui amélioreront considérablement le transport non commercial d'instruments de musique. Un nombre croissant de Parties à la CITES, dont l'Union européenne, exigent un certificat d'exposition itinérante (CET) délivré par le premier pays d'entrée, même si un CET délivré par le pays de départ est présenté, et ne reconnaissent plus les certificats d'exposition itinérante délivrés au-delà de leurs frontières qui sont conformes aux conditions d'un certificat d'instrument de musique, en raison de nouvelles réglementations nationales. Cela signifie que les ensembles, les autorités de gestion et les agents chargés de l'application de la loi devraient renoncer à l'efficacité d'un permis unique pour un groupe d'instruments et demander à la place plusieurs documents pour voyager. Ces obstacles peuvent être surmontés par de simples révisions des résolutions pertinentes de la CITES.

Nous demandons une extension du projet de décisions proposé dans le document 61 Annexe A afin d'examiner la résolution Conf. 16.8 (Rev. CoP17) sur les mouvements transfrontaliers fréquents à des fins non commerciales d'instruments de musique, la résolution Conf. 12.3 (Rev. CoP19) sur les permis et certificats, la résolution Conf. 13.7 (Rev. CoP17) sur le contrôle du commerce des effets personnels et ménagers, ainsi que toute autre résolution pertinente en vue d'éventuelles modifications à soumettre à l'examen de la CoP21.

#### 5. Systèmes électroniques et technologies de l'information

En attendant que des améliorations soient apportées au processus de délivrance des permis, nous soutenons fermement les efforts déployés par les parties à la CITES pour mettre en place un système de permis électronique. La délivrance électronique des permis contribuerait à rationaliser et à rendre plus efficace le processus d'obtention, d'utilisation et d'invalidation des certificats pour instruments de musique. Actuellement, les musiciens titulaires de permis individuels doivent les annuler avant que leurs instruments ne soient inclus dans un permis collectif. Compte tenu du délai très court entre les engagements, cela n'est pas pratique. Un système électronique permettrait d'accélérer les processus de délivrance et d'invalidation des permis, tout en réduisant la charge qui pèse sur les autorités chargées de l'application de la loi. En outre, pour les musiciens individuels qui conservent la propriété de leurs instruments au fil du temps, la charge liée aux permis serait allégée grâce à la rationalisation du processus de renouvellement des permis. Les systèmes électroniques pourraient également alléger la charge que représente l'obligation de présenter physiquement les permis à chaque passage frontalier. Ils renforceraient également la transparence et permettraient l'échange de données en temps réel entre les autorités de gestion et les autorités chargées de l'application de la loi, améliorant ainsi la surveillance de la conservation.

Lors de la 19ème Conférence des Parties, <u>la décision 19.151</u> a été adoptée, comprenant les deux mesures suivantes adressées au Comité permanent et concernant le certificat pour instruments de musique :

c) reconnaître l'importance de l'exigence de validation des permis et des certificats à l'exportation, explorer les alternatives possibles à la validation physique ;

et

g) examiner les moyens par lesquels les systèmes électroniques de délivrance des permis CITES peuvent simplifier les procédures relatives au mouvement non commercial d'instruments de musique ;

Bien que des progrès aient été réalisés dans l'exploration de la mise en œuvre de codes-barres 2D pour les permis, <u>le document SC78 Doc. 51 (Rev 1)</u> indiquait ce qui suit concernant la décision 19.151, g) :

Mouvements non commerciaux d'instruments de musique

27. En ce qui concerne la décision 19.151, paragraphe g), aucun progrès n'a été réalisé sur les moyens par lesquels les systèmes électroniques de délivrance des permis CITES peuvent simplifier les procédures de transport des instruments de musique. Toutefois, le Secrétariat note que cela est lié à la décision 19.160 sur le transport rapide d'échantillons pour diagnostic d'espèces sauvages et d'instruments de musique et suggère de renouveler la décision 19.151, paragraphe g), jusqu'à ce que les travaux sur la décision 19.160, tels que présentés dans le document SC78 Doc. 56, soient terminés.

Nous soutenons le projet de décision proposé dans le document 56.1, 20.BB., (f), qui renouvellerait et prolongerait l'examen des moyens permettant aux systèmes électroniques d'autorisation CITES de soutenir la simplification des procédures de transport non commercial d'instruments de musique.

#### Cosignataires

**American Federation of Musicians of the United States and Canada** afm.org

**American Federation of Violin and Bow Makers (AFVBM)**AFVBM.org

**American String Teachers Association** astastrings.org

Association for the Performing Arts / Scène ensemble scenensemble.com

**Association of British Orchestras** abo.org.uk/

Association of Czech Musical Instruments Makers / Asociace Vyrobcu Hudebnich Nastroju (AVHN) avhn.cz

Association of Danish Ensembles, Orchestras and Opera Institutions / Danske Ensembles, Orkestre og Operainstitutioner (DEOO) deoo.dk/

Association of Dutch Orchestras / Vereniging van Nederlandse Orkesten (VvNO) vvno.nl/en/

Association of Finnish Symphony Orchestras / Suomen Sinfoniaorkesterit (SUOSIO) sinfoniaorkesterit.fi/en/

Association of French Orchestras / Association Française des Orchestres (AFO) france-orchestres.com/

Association of German Violin and Bow Makers / Verband deutscher Geigenbauer und Bogenmacher e.V. geigenbauerverband.de/

Association of Hungarian Orchestras / Magyar Szimfonikus Zenekarok Szövetsége aho.hu/

Association of Independent Musicians Austria / IG Freie Musikschaffende Österreich igfmoe.at/en/

Association of Latvian Professional Music Collectives / Latvijas Profesionālo mūzikas kolektīvu asociācija facebook.com/p/Latvijas-Profesion%C4%81lo-m%C5%ABzikas-kolekt%C4%ABvu-asoci%C4%81cija-61552169233484/

Association of Luthiers and Bow Makers for the Development of Instrumental Making / Association des Luthiers et Archetiers pour le Développement de la Facture Instrumentale du quatuor (ALADFI) Áladfi.com

Association of Orchestras in Switzerland / Orchester.ch orchester.ch/

Association of Regional and City Theaters in Austria / Bühnenverein Österreichischer Bundesländer & Städte buehnenverein-oesterreich.at/

Association of Slovak Theatres and Orchestras / Asociácia Slovenských Divadiel a Orchestrov (ASDO) asdo.sk/

Association of Spanish Symphony Orchestras / Asociación Española de Órquestas Sinfónicas (AEOS) aeos.es/

Association of the Czech Symphony Orchestras and Choirs / Asociace symfonických orchestrů a pěveckých sborůČeské republiky (ASOPS) asops.cz/index.php?lang=en&page=home

Association of the Professional Theatres in the Czech Republic / Asociace profesionálních divadel České republiky (APD ČR) asociacedivadel.cz/en/

**Australian Music Association** 

australianmusic.asn.au

Austrian Federal Economic Chamber, Federal Guild Musical Instrument Manufacturers / Wirtschaftskammer Österreich, Bundesinnung der Kunsthandwerke, Musikinstrumentenerzeuger wko.at/diekunsthandwerke

### Band & Orchestra Division of YAMAHA Corporation / ヤマハ株式会社 B&O事業部 jp.yamaha.com/

# Bulgarian Association of Employers in Culture / Balgarska asotsiatsia na rabotodatelite v oblasta na kulturata (BAROK) barok.bg/

#### C.F. Martin & Co., Inc.

martinguitar.com

#### **Chamber Music America**

chambermusicamerica.org

#### **Chamber Orchestra of Europe (COE)**

coeurope.org/

#### The College Music Society

music.org

#### Comusica

comusica.com

#### **Confederation of European Music Industries (CAFIM)**

cafim.org/

#### Cyprus Symphony Orchestra Foundation (CYSO)

cyso.org.cy/

### Danish Guild of Master Violin Makers / Violinbyggernes Mesterlaug i Danmark

violinbyggerlauget.dk

#### **Danish Performing Arts Association / Dansk Scenekunst**

danskscenekunst.dk/

#### **Dismamusica Italy**

dismamusica.it

### Dutch Association of Performing Arts & Music Organisations / Nederlandse Associatie Podiumkunsten (NAPK)

napk.nl/

### European Early Music Network / Réseau Européen de Musique Ancienne (REMA-EEMN) rema-eemn.net/

Federation of Employers in the Performing Arts / Fédération des Employeurs des Arts de la Scène (FEAS)

feas.be/

#### Federation of Specialized Vocal and Instrumental Ensembles /

Fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés (FEVIS)

fevis.com

#### **Fender Musical Instruments Corporation**

fender.com

#### Filipa A. Mateus Unipessoal Lda.

oficinadosviolinos.pt

#### Folk Alliance International

folk.org/

### French Association Artistic Luthiers & Bow Makers / Groupement Des Luthiers Et Archetiers D'Art De France (GLAAF)

glaaf.fr/

### French Employers Organization for Opera Houses, Orchestras and Lyric Festivals / Les Forces Musicales

lesforcesmusicales.org

French Guitar Luthier / Association Professionnelle des Luthiers artisans en Guitare (APLG) aplg.fr

French Musical Instrument Organization / Chambre syndicale de la facture instrumentale (CSFI) csfi-musique.fr/

German Theatre and Orchestra Association / Deutscher Bühnenverein - Bundesverband der Theater und Orchester (DBV) buehnenverein.de/de/startseite.html

Ibero-American Network of Symphony Orchestras / Red Iberoamericana de Orquestas Sinfónicas (RIOS) ibermusicas.org/index.php/rios/

**Independent Society of Musicians (ISM)** ism.org

International Alliance of Violin and Bow Makers for Endangered Species / Alliance International alliance-international.org/

International Artist Managers' Association (IAMA) iamaworld.com/

International Federation of Musicians / Fédération internationale des musiciens (FIM) fim-musicians.org

International Pernambuco Conservation Initiative France Europe ipci-france-europe.org/fr/

International Pernambuco Conservation Initiative Germany ipci-deutschland.org

International Pernambuco Conservation Initiative-USA ipci-usa.org

International Society of Violin and Bow Makers /
Entente Internationale des Maitres Luthiers et Archetiers D'Art
EILA.org

**Irish Traditional Music Archive** itma.ie

Italian Association of Performing Arts Organisations / Associazione Generale Italiana dello Spectacolo (AGIS) agisweb.it/

Japan Musical Instruments Association / 一般社団法人 全国楽器協会 zengakkyo.com

Johannsson Violins hansjohannsson.com

League of American Orchestras americanorchestras.org

Live Performance Australia (LPA) liveperformance.com.au/

#### **Madinter Trade SLU**

madinter.com

#### Malta Philharmonic Orchestra (MPO)

maltaorchestra.com/

#### **Megaron - The Athens Concerthall**

megaron.gr/en/

#### **Music Industries Association (MIA)**

mia.org.uk

#### **Musicians Union of Ireland**

mui.ie

#### **Musicians' Union**

themu.org

#### **National Association for Music Education**

nafme.org

### National Association of German Musical Instrument Manufacturers / Bundesverband der deutschen Musikinstrumentenhersteller

musikinstrumente.org

#### **National Association of Music Merchants (NAMM)**

namm.org

#### National Theater of Costa Rica / Teatro Nacional de Costa Rica

teatronacional.go.cr

#### **Orchestras Canada / Orchestres Canada**

oc.ca/en/

#### Pearle\* - Live Performance Europe

pearle.eu/

#### Pedra Angular

terrassemsombra.pt

#### PERFORMART / Associação para as artes performativas em Portugal

performart.pt/

#### Performing Arts Managers and Agents Coalition (PAMAC)

artsrelief.org

#### Platform for Arts Organisations / Overleg Kunstenorganisaties (oKo)

overlegkunsten.org/en

#### **PRS Guitars**

prsguitars.com

#### **Recording Academy**

recordingacademy.com

### São Paulo Symphony Orchestra Foundation /

Fundação Orquestra Sinfônica do Estado de São Paulo

osesp.art.br

### Sindimusica – Musical Instruments Industry Union / Sindicato das Indústrias de Instrumentos Musicais

Sindicato das industrias de instrumentos musicais

sindimusica.com.br

### Society of Polish Philharmonics / Zrzeszenic Filharmonii Polskich (ZFP) zfp.art.pl/

### SVM, Guild of Swedish Violinmakers / SVM, Sveriges Violinbyggarmästare violinbyggarmastarna.se

### **Swedish Performing Arts / Svensk Scenkonst** svenskscenkonst.se/

**SYMEV - National Union of Voluntary Auction Houses / Syndicat National des Maisons de Ventes Volontaires**symev.org

### **Symphony Services Australia** symphonyinternational.net

## Taylor Guitars taylorguitars.com

### **UK Music** ukmusic.org

VÖG Association of Austrian Violin Makers / Verband Österreichischer Geigenbauer geigenbauverband.at/

#### **Warwick Music Limited**

pbonemusic.com